



## Consultation publique - Régions de France

### L'avenir de la politique des pôles de compétitivité

#### **PARTIE 1 : MISSIONS ET MODÈLE DES PÔLES DES COMPÉTITIVITÉ**

##### **Q.1 Selon vous, comment devraient évoluer les missions des pôles ?**

*Évolutions souhaitables des missions des pôles ; place des différentes missions (ex : R&D collaborative ; accompagnement des entreprises ; soutien aux transformations)*

##### **Q. 2 Quel positionnement des pôles dans l'écosystème ?**

*Place des pôles dans l'écosystème de l'innovation ; spécificité des pôles par rapport aux autres structures de soutien et de promotion de l'innovation ; différences et complémentarité entre « pôles de compétitivité » et « clusters »*

##### **Q.3 Quel modèle économique pour demain ?**

*Évolution du modèle économique ; mode de financement (public et/ou privé) ; opportunité et modalités d'un financement fondé sur la « performance » (critères, modalités...)*

#### **PARTIE 2 : PILOTAGE DE LA POLITIQUE DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ**

##### **Q.4 Quelle place pour le label ?**

*Valeur ajoutée du « label » pôle de compétitivité ; avenir du label ; modalité d'attribution*

##### **Q.5 Quelle articulation entre les échelles ? (régional, interrégional, national)**

*Articulation des échelles pour le pilotage (régional, national, européen) ; fonctionnement de l'interrégional*

#### **PARTIE 3 : L'ACTION DES PÔLES DANS LA RELANCE ET LES TRANSFORMATIONS**

##### **Q.6 Quelles stratégies de filière et politiques industrielles**

*Rôle des pôles dans les transformations des entreprises et des filières (décarbonation, digitalisation, cybersécurité) ; rôle dans l'animation des filières sur les territoires et le déploiement des stratégies nationales et régionales (ex : PIA 4, « France 2030 », SRDEII, S3).*

##### **Q.7 Quels accès aux financements nationaux et européens**

*Rôle des pôles dans l'accès des entreprises aux financements nationaux et européens ;  
l'accompagnement à l'Europe des entreprises et des équipes de recherche ; mobilisation des  
financements européens pour l'activité des pôles.*